

Archives à la loupe n° 13

Douadic, ou l'antichambre de la déportation 1939-1945

PREFECTURE DE L'INDRE
SERVICE DES ETRANGERS

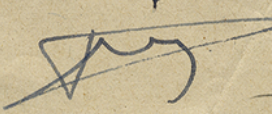
Autorisation de séjour provisoire

Nom : *Auerbuch*
Prénoms : *Georges*
Date et lieu de naissance : *24 octobre 1899 à*
Nationalité : *Ref. Russe* *Krichinev*

Autorisation de séjour valable pour la commune
d' *Beeuille*
du *17 février 43* au *17 Mars 43*
Prorogée. :
du du du
au au au
Le Le Le

Châteauroux, le **17 FEV. 1943**


Beeuille

Pour le Préfet,
et par délégation,


**AD
36**
3

Classes de 3^e et de 1^{ère}
Temps estimé : 2 heures

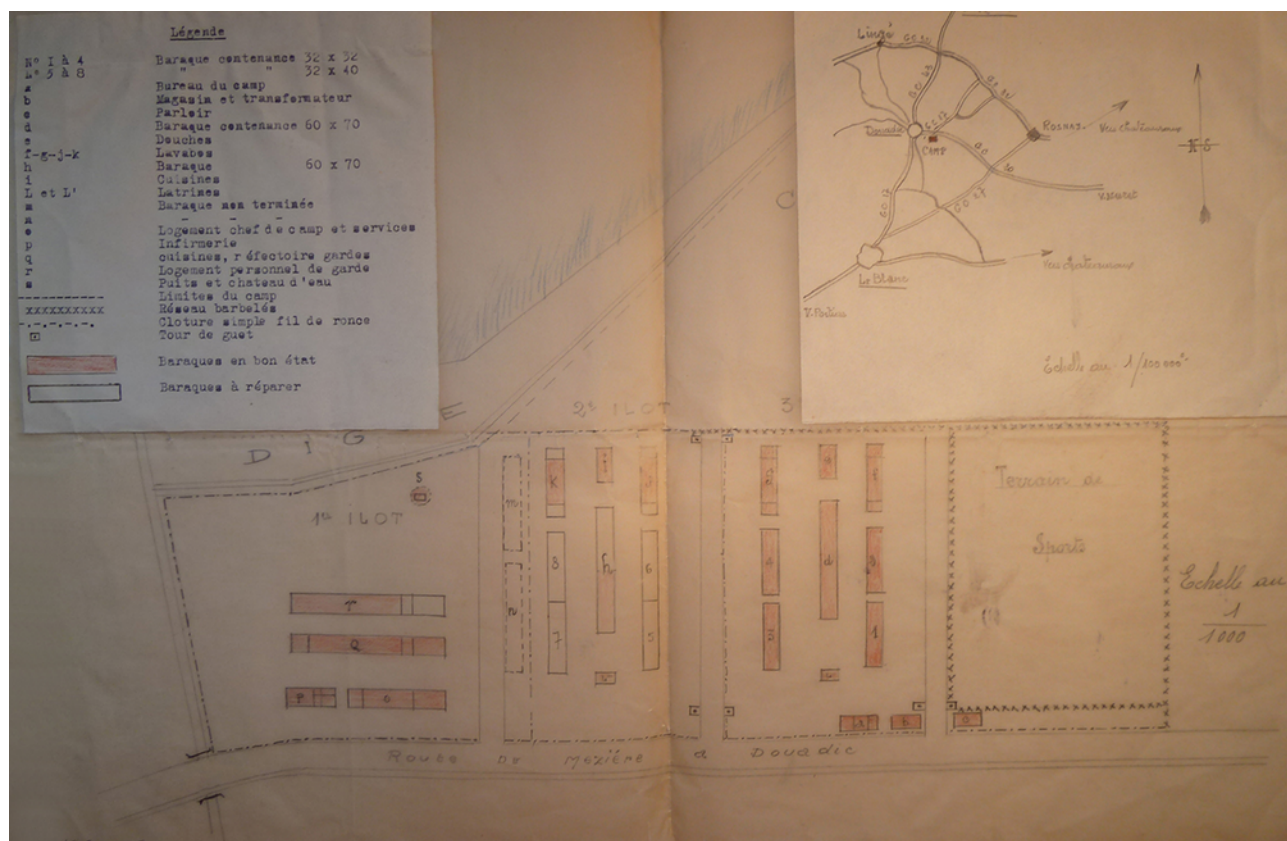
Service éducatif & valorisation

Isolé au cœur de la Brenne, le camp de Douadic est aménagé dès novembre 1939 pour enfermer des prisonniers de guerre allemands. La défaite de juin 1940 puis la mise en place du régime de Vichy transforment ce lieu en « centre de séjour surveillé », véritable camp d'internement pour les étrangers.

En effet, le régime de Vichy développe dès sa création une politique antisémite et discriminatoire implacable. La loi du 21 juillet 1940 ordonne l'internement massif de tous les Juifs étrangers se trouvant sur le sol français. Les lois sur le « statut des Juifs français » d'octobre 1940 et de juin 1941 excluent quelque 200.000 Juifs français de l'administration, de la magistrature, de l'armée et de nombreuses professions culturelles. En 1942, l'État français impose la mention « juif » sur les papiers d'identité des personnes d'origine israélite.

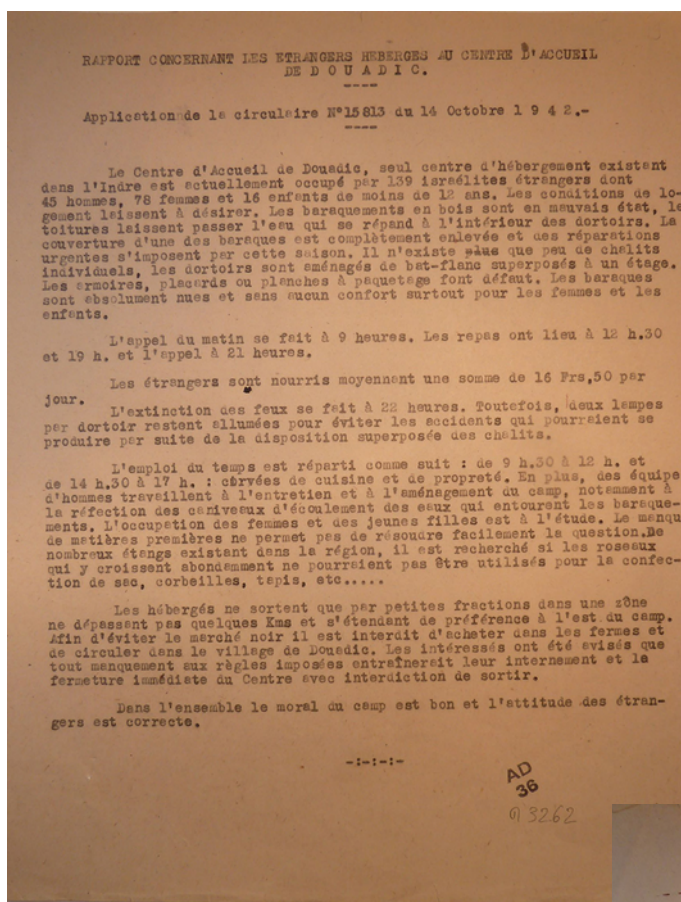
Douadic se transforme alors en « Centre de ramassage et de triage ». Après les rafles dans l'Indre des 26 août 1942 et 23 février 1943, les juifs transitent quelques jours voire quelques semaines à Douadic, avant d'être transférés vers des centres de rassemblement tels Nexon, Gurs ou Rivesaltes. De là, ils sont convoyés par train vers Drancy, antichambre des camps d'extermination.

Le corpus documentaire

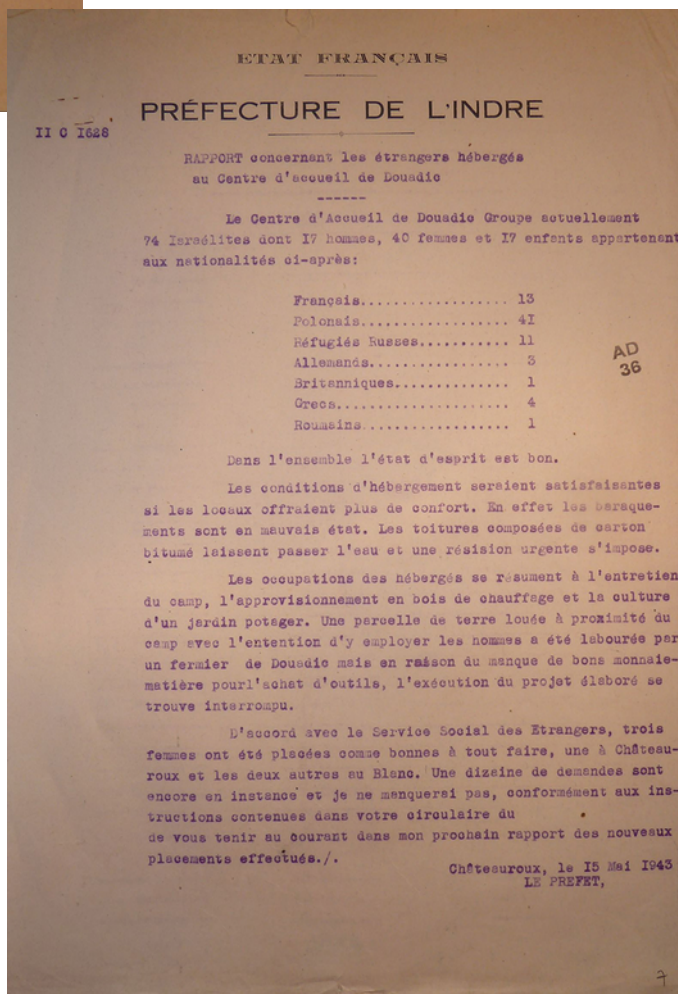


Plan du camp de Douadic, vers 1945
(ADI 1279 W 47)

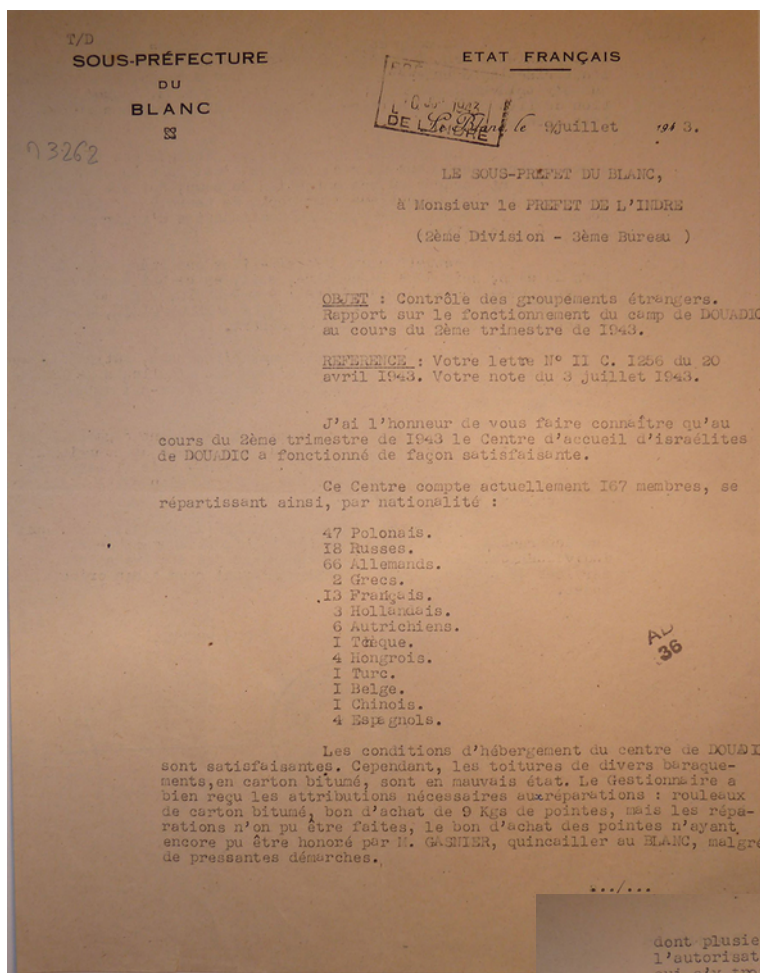
Rapports du sous-préfet du Blanc au préfet de l'Indre sur le fonctionnement du camp



En date du 14 octobre 1942
(ADI M 3262-1)

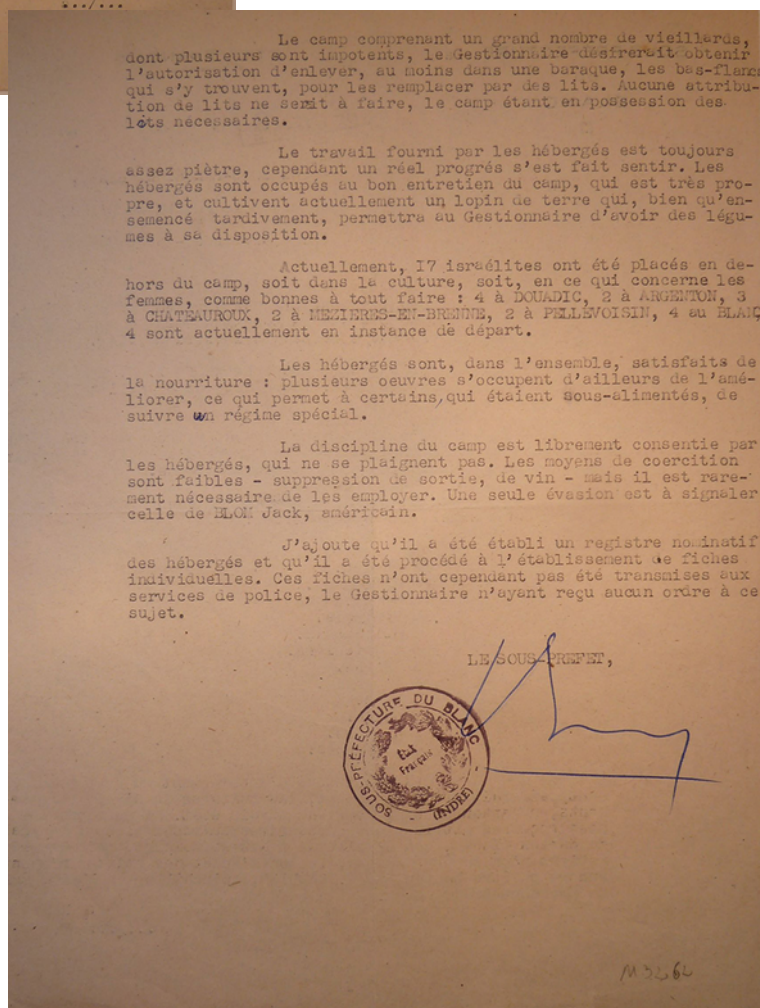


En date du 15 mai 1943
(ADI M 3262-2)



En date du 9 juillet 1943
(ADI M 3262-3)

(ADI M 3262-3)



papier DISTRIBUTION 76D9758

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CC: 18870 0074

RÉCÉPISSÉ
DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ
pour renouvellement de la carte N° 39-CC 38197
23-10-39/42

Cachet.

Delivré à M. Auscaler Henri
né le 22-4-1886 à Varsovie
de nationalité origine Russe
résidant à Paris (5e)
rue Bambroune N° 62
Profession: 17

Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable jusqu'au 23 avril 1944 pour usage M. E
A Paris le 23 JANV 1942

Taxe versée: 17
N° du récépissé: 17
Date de la poste: 23 JANV 1942
N° de la carte: 17
N° de la carte: 17
Date de la poste: 23 JANV 1942

AD 36

23 JANV 1942

1

Dossier Henri Auscaler
(ADI 945 W 1)

Pistes pour une exploitation pédagogique

Les juifs étrangers internés

À l'aide des documents du dossier d'Henri Auscaler, les élèves doivent relever son parcours (dates et lieux) entre septembre 1939 et mars 1943. Ils consulteront le site du Mémorial de la Shoah afin de connaître les derniers jours de ce déporté.

Concentration et extermination

À l'aide des documents portant sur le camp de Douadic, les élèves identifient les internés transitant à Douadic ainsi que leurs conditions de détention. Il conviendra donc de montrer que ce camp a hébergé des juifs sur des durées plus ou moins longues en fonction des demandes arbitraires des autorités allemandes à l'État français du maréchal Pétain.

Pour aller plus loin...



Exposition et catalogue
« L'Indre dans une guerre de Trente ans. 1914-1945 »



Portail du Centre de Documentation du Mémorial de la Shoah

Ce portail propose de rechercher une personne ou/et un document.